



Granby, le 16 juin 2015

M. Éric Racine, directeur général par intérim  
Monsieur Paul Sarrazin  
Mesdames et Messieurs les Commissaires  
Mesdames et Messieurs les Directrices et Directeurs

**OBJET : Recommandations du Comité Consultatif des Services aux EHDA pour l'année scolaire 2015-2016**

Mesdames,  
Messieurs,

C'est avec plaisir que le Comité Consultatif des Services aux Élèves Handicapés et aux élèves en Difficulté d'Adaptation ou d'Apprentissage vous présente ses recommandations pour l'année scolaire 2015-2016. Tout comme vous, nous estimons qu'il est essentiel de favoriser la persévérance scolaire pour chacun des élèves de notre communauté. Afin d'augmenter la réussite des élèves HDAA, nous croyons qu'il est primordial de leur donner les moyens de poursuivre leurs apprentissages dans un environnement stimulant et adapté à leurs besoins.

Par la présente, nous tenons également à saluer les initiatives des services éducatifs et de la direction générale, ainsi que les décisions du Conseil des Commissaires afin que la réussite scolaire au sein de notre Commission scolaire soit également celle des élèves HDAA.

**Mandat CCSEHDAA**

Attendu que le Comité Consultatif des Services aux Élèves Handicapés et aux élèves en Difficulté d'Adaptation ou d'Apprentissage a pour mandat de donner ses recommandations à la Commission scolaire sur la politique d'organisation des services et sur l'affectation des ressources financières destinées à cette clientèle,

Attendu qu'il y a, d'année en année, une augmentation de la clientèle EHDA, dont une forte partie vit avec un trouble envahissant du développement

Attendu que plusieurs parents déplorent un manque de services et de soutien pour leur enfant HDAA,

Considérant que le plan d'intervention est l'outil essentiel à la réussite des EHDA,

Considérant que le CCSEHDAA se préoccupe de la persévérance scolaire et de la réussite de nos élèves,

Nos recommandations à la Commission scolaire sont :

## **1. PLAN D'INTERVENTION**

De sensibiliser les directions d'école que la première rencontre d'automne avec les parents pour le plan d'intervention devrait normalement avoir lieu avant le 1<sup>er</sup> décembre de chaque année. Un délai plus grand devrait être considéré exceptionnel. Il serait souhaitable que les principaux intervenants (enseignants, professionnels et techniciens en éducation spécialisée) travaillant auprès de l'élève soient présents au premier plan d'intervention. De plus, tous les intervenants œuvrant à la réussite de l'élève devraient être incités à consulter le plan d'intervention afin que tous travaillent vers les mêmes objectifs;

De promouvoir auprès des directions d'école et des enseignants l'importance des rencontres de suivi de plan d'intervention, spécialement lorsque des modifications y sont apportées; (voir Annexe 1)

## **2. MESURES BUDGÉTAIRES**

De continuer à bonifier l'offre de services pour la clientèle d'élèves HDAA par des mesures d'accompagnement et des services professionnels et de soutien de qualité;

De sensibiliser les enseignants à l'importance d'utiliser les ressources disponibles (formations spécialisées, accompagnement, etc.) afin de bien cibler les particularités et techniques d'intervention propres aux élèves HDAA;

## **3. AIDES TECHNOLOGIQUES**

Afin que l'élève soit à même d'utiliser de manière efficace et sur une base régulière le matériel technologique mis à sa disposition, nous recommandons un support direct et régulier par une personne possédant les connaissances nécessaires afin de s'assurer de la bonne utilisation. Faute de soutien et d'un encadrement adéquat, ces outils technologiques qui permettent d'amener l'élève vers la réussite sont souvent mal utilisés ou mis de côté.

## **4. PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE**

De se préoccuper de la motivation et de la persévérance scolaire des élèves HDAA en offrant une meilleure continuité des services d'orthopédagogie et d'orthophonie, autant au primaire qu'au secondaire;

D'adapter les activités scolaires et de développer des activités parascolaires pour cette clientèle, en prenant en considération leurs handicaps particuliers. Cela les aiderait à développer leur estime de soi et à acquérir des aptitudes et des intérêts diversifiés. Ces initiatives encourageraient la persévérance scolaire tout en leur offrant un maximum de stimulation. Il serait important de rappeler au personnel des écoles que les handicaps ne devraient pas être des limitations aux activités scolaires et parascolaires;

Que les élèves HDAA ayant la capacité d'intégrer une option puissent y accéder plus facilement;

## **5. CLASSES SPÉCIALISÉES ET INTÉGRATION**

De s'assurer que les élèves ayant besoin de classes spécialisées puissent en disposer, de continuer à supporter l'intégration en classe régulière des EHDAA et de se préoccuper des élèves à risque, et ceci du préscolaire jusqu'au secondaire. Dans tous les cas, on doit leur fournir les meilleures dispositions afin qu'ils obtiennent un diplôme de fin de scolarité ou une reconnaissance de leurs acquis.

## **6. PARCOURS SCOLAIRE**

Plusieurs parents nous ont rapporté être informés trop tard sur les différentes options de parcours offerts au secondaire à leur enfant. Par conséquent, nous demandons aux autorités scolaires d'informer les parents des différentes options possibles par le biais d'une rencontre, soutenue d'une présentation visuelle et de s'assurer de la bonne compréhension des options possibles. Cette rencontre devrait avoir lieu suffisamment tôt, donc avant la fin du primaire, afin qu'elle profite à toutes les personnes intéressées.

## **7. INFORMATIONS AUX PARENTS**

Afin d'amener nos jeunes vers une plus grande autonomie, nous demandons aux enseignants du secondaire de présenter et d'expliquer aux parents le fonctionnement dans leur classe ainsi que leurs attentes, et cela, particulièrement pour les groupes spécialisés (ex. : cc, cc2, fpt,xfp). Cette rencontre devrait avoir lieu dès le début de l'année scolaire

**Ces recommandations ont été proposées et acceptées à l'unanimité à la rencontre du CCSEHDAA du 3 juin 2015**

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations les plus distinguées

JOSEE FOISY  
Présidente CCSEHDAA CSVDC